

UN DON DE **50**€



NE VOUS
COUTERA QUE
17€

Association Loi 1901 d'intérêt général Agréée « Représentants des usagers » par le Ministère de la Santé

Notre reçu fiscal vous permet de déduire de vos impôts 66% du montant de vos dons et cotisations dans la limite de 20% de votre revenu imposable

FAIRE UN DON MENSUEL		FAIRE UN DON PONCTUEL	
□ OUI, je soutiens « VAINCRE L'AUTISME » avec un prélèvement de : □ 5 € / mois □ 10 €/mois □ 15€/mois □ autre €/mois □ Je souhaite recevoir un reçu fiscal		 OUI, je soutiens « VAINCRE L'AUTISM 30€ 50 € 80 € Je souhaite recevoir un reçu fiscal 	
DONATEUR	COMPTE BANCAIRE	DONATEUR	VOTRE REGLEMENT
Je soussigné(e) □ Mme □ MIle □ M Nom	N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE UN R.I.B Banque	Je soussigné(e) Mme MIle M Nom	Je joins mon versement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : « VAINCRE L'AUTISME » Ou je fais un don sur www.vaincrelautisme.org
·	CICNATURE	Telephone	
BENEFICIAIRE	SIGNATURE	BENEFICIAIRE	
« VAINCRE L'AUTISME » 51 rue Servan - 75011 Paris 01 47 00 47 83 www.vaincrelautisme.org	ALe/	" « VAINCRE L'AUTISME »	
Optimisez votre soutien avec le prélèvement mensuel ! Un don régulier est une aide essentielle qui nous permet de mieux planifier nos actions et de vous éviter des relances. Vous pouvez à tout moment, si vous le souhaitez, suspendre ou mettre un terme à votre don.		JE SUIS □ parent d'enfant atteint d'autisme □ personne atteinte d'autisme □ professionnel (psychologue, éducateur) □ particulier	

La loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978 vous donne droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant. Il vous suffit d'adresser un courrier au siège de notre association.